

Migrations, ethnies, religions et légitimités territoriales au Nord Cameroun

Laurence BOUTINOT
IEDES – Paris

Comme toutes les migrations de populations, celles internes au Nord Cameroun interrogent les frontières indissociables de la géographie et du politique.

Cependant, à y regarder de plus près, le champ du politique détient sa source de légitimité bien au-delà du territoire géographique local. Les Lamibé (plur. de Lamido), à la fois chefs coutumiers musulmans locaux et auxiliaires de l'administration puiseraient même l'essentiel de leur légitimité hors de leur lamidat¹, dans leurs liens au pouvoir national. D'autant plus que depuis le début des années 1990, des oppositions autochtones se manifestent sur leur propre territoire. Le statut de migrant attribué aux populations venues y travailler le coton ne permettrait-il pas alors de prolonger la dimension étatique (moderne) de la légitimité des pouvoirs des chefs coutumiers sans entamer la légitimité traditionnelle des autochtones sur leurs terres ?

Les populations migrantes sont d'origines ethniques diverses et de religions animiste et chrétienne. Une précarisation économique dans l'organisation du travail cotonnier ainsi qu'une certaine réactivation des référents ethniques et religieux ravivent les mises à distances avec l'autochtone musulman et entretiennent ce statut de migrant. Autrement dit, la catégorie "migrant" à la fois réelle et virtuellement provisoire, permet de soulever un problème, celui de la définition politique du territoire, en même temps qu'elle permet de l'occulter. Mais les élections multipartistes vont bouleverser ce statu quo politique et donner à voir à l'autochtone les contradictions institutionnelles et politiques qui se jouent sur son territoire. L'Islam ne serait-il pas alors le dernier référent mobilisateur pour sauvegarder une position dominante menacée ?

Des migrants sans frontières

Le migrant au Nord Cameroun détient la même nationalité que les autochtones et ne traverse pas de frontières nationales. Cependant il demeure dans le statut précaire de l'allochtone. Depuis vingt ans des migrants, originaires de la province de l'Extrême-Nord où les densités de population sont élevées, les terres peu disponibles (saturées ou érodées) et menacées de dures sécheresses depuis le début des années 1970, s'installent dans la province voisine du Nord où les conditions de production agricole sont meilleures (densité de population moindre, terres disponibles, climat plus humide).

Mais l'histoire de la région a découpé les territoires et, si l'Extrême-Nord est une mosaïque de petits lamidats et chefferies traditionnelles à force de luttes entre les conquérants et les sociétés animistes précédemment installées, la province du Nord, elle, est constituée de plus vastes lamidats. Les migrants actuels sont de tradition agricole (hormis les Toupouri qui sont aussi éleveurs). Les autochtones, en revanche sont en majorité des Foulbé musulmans sédentarisés et de tradition pastorale (nombre d'entre eux pratiquent aussi l'agriculture). Les

¹ Le *lamidat* est la chefferie peul (des *Foulbé* au pluriel) ou territoire de commandement du chef, le *lamido* (plur. *lamibé*). Il provient du verbe *laamaago*, régner. Dictionnaire français/fulfuldé, Eds. Annoora, Garoua, 1988.

migrants s'installent sur des terres conquises par les armes au XIX^{ème} siècle et soumises à une législation coutumière. Si le Lamido permet à des migrants agriculteurs d'exploiter ses terres, ce sera à des conditions variables selon les individus, et "le maître du jeu reste généralement le Foulbé"².

Une Mission d'Étude pour l'Aménagement de la Vallée Supérieure de la Bénoué (MEAVSB) a été créée en 1974, pour organiser et encadrer les migrations et pour prévenir, dans le même temps, ce problème. Toutefois le projet qu'elle a mis en place dans un périmètre du Nord Est de la Bénoué (appelé projet NEB)³, contourne le problème, nous semble-t-il, plus qu'il n'y remédie. Ces migrants encadrés sont autorisés à s'installer sur les terres des Lamibé comme des réfugiés le sont par un Haut Commissariat. Rien ne concerne l'intégration à long terme de ces populations migrantes en dehors de l'encadrement institutionnel. Mais du côté Ouest de la Vallée, les migrants sont (jusqu'en 1995)⁴ dits "spontanés" eu égard à l'encadrement institutionnalisé des autres migrants mais néanmoins soumis aux mêmes exigences sociales et économiques de mobilité. En d'autres termes, ils sont venus, alors que la politique économique mettait l'accent sur la nécessité d'étendre les surfaces cotonnières sur des espaces plus rentables.

Le migrant-plantateur-de-coton ou l'insertion par l'économique ?

Depuis 1976 l'Ouest Bénoué connaît une augmentation régulière du nombre de migrants "spontanés". La population a presque doublé entre 1976 et 1987 grâce à un taux de croissance annuelle d'environ 3,5 % et un taux d'immigration de 2,8 %⁵. Et la proportion des migrants avoisine 70 % de la population totale de certains villages.

Toutefois cette zone Ouest n'était pas exempte d'un certain encadrement institutionnel puisque la SODECOTON⁶ se chargeait de la mise au travail des migrants. Les superficies cotonnières y ont connu un formidable essor, notamment à Ngong, village frontière entre le NEB et l'ouest Bénoué. Ainsi "de 1980 à 1984 les surfaces ensemencées ont quadruplé dans un rayon de dix kilomètres autour de Ngong"⁷. Avec un meilleur contrôle des parasites qui étaient un des fléaux de la production cotonnière dans cette région, celle-ci (nord et sud de Garoua ouest compris) obtient des rendements parmi les plus élevés (1,5 à 1,7 t/ha contre 800 kg à 1,2t/ha dans l'Extrême Nord) et sa part dans la production nationale est passée de 5 % en 1972 à 22 % en 1985⁸.

L'arrivée des migrants était légitimée aux yeux des Lamibé dans la mesure où l'entreprise cotonnière a su intéresser ces derniers en leur versant une ristourne de 0,3 francs par kg de coton commercialisé sur leur territoire. Et ce, jusqu'à la campagne 1990/1991. Dans la conjoncture des programmes de développement rural intégré, la SODECOTON va modifier son organisation du travail en créant, au début des années 1980, des associations villageoises de planteurs (AVP) à travers lesquelles sont décentralisées nombre de tâches qui incombent,

²S.N'Doumbé Manga (ss.dir.), 1990, *Étude de la situation domaniale dans le périmètre du NEB*, MESIRES/ISH/CRESS, Étude n°24, MEAVSB, Garoua, p. 52.

³Sur des financements FED le projet NEB était chargé de l'organisation des flux migratoires (sensibilisation au départ, recrutement, transport, installation dans les zones d'accueil). Il couvrait une superficie de 7 283 km² jusqu'en 1982 puis de 11 480 km². Plus de 100 000 personnes y ont été installées entre 1976 et 1992. Les densités sont passées de 3,2 en 1974 à 18 hab./Km² en 1991.

⁴Le projet NEB devrait s'agrandir en 1995 à la zone Ouest Bénoué où nous avons effectué nos enquêtes en 1992.

⁵Bonifica, 1992, *Projet de développement rural intégré des régions Ouest Bénoué et Monts Mandara* (Rapport final), Iritecna, Gruppo Iri/ République du Cameroun, Garoua. Novembre 1992, p 28.

⁶Société de Développement du Coton au Cameroun. La Compagnie française pour le Développement des fibres Textiles (CFDT) détient 30 % du capital et l'actionnariat public camerounais est réparti comme suit: État 47 %; Caisse des Hydrocarbures: 12 % et Liquidation ONCPB, 11 % (Office National Camerounais des Produits de Base).

⁷Roupsard, M., 1987, "Nord Cameroun. Ouverture et Développement", Thèse de doctorat Paris X, Ed. Coutances., p 50.

⁸SODECOTON, Rapport semestriel, novembre 1992/Avril 1993, Garoua, p 23.

jusque là, aux agents de la société. Désormais les planteurs sont invités à se regrouper (130 à 180 par AVP) au niveau du village afin de prendre en charge la responsabilité et l'organisation de la commercialisation (marchés, pesée du coton, chargement), la gestion des crédits et la distribution des intrants (engrais, insecticides..). Ces associations recevaient, elles aussi, une ristourne de 4 francs par kg de coton commercialisé qui constituait une caisse commune. Cet argent devait servir à payer les équipes de commercialisation et à indemniser le bureau directeur de l'Association d'une part, à financer des projets de développement des infrastructures (construction de salles de classes, de dispensaires, puits, moulins à grains, achats de médicaments, etc.) d'autre part. Les migrants planteurs de coton participaient, avec leur travail, au développement du village qui les accueillait. Cette contribution leur conférait un droit de regard sur l'évolution du développement de la collectivité.

Le migrant entre l'État et le Lamido⁹

Il va sans dire que ce capital économique allait devenir un enjeu important dans les relations locales. Aussi, les associations devinrent-elles un lieu potentiel de mise en scène des intérêts des migrants face aux autochtones. Précisons que jusqu'en 1989, le coton était une réelle source d'enrichissement. Son prix est passé de 80 francs CFA/kg en 1981 à 145 frs CFA/kg en 1988. Le revenu des planteurs est multiplié par deux en 5 ans et passe de 15 000 frs CFA par 1/2 ha de coton en 1973 à 40 000 frs en 1978 et 80 000 frs en 1984 sur la même surface.

Mais à partir des années 1985, seront créées les AVA (Associations Villageoises Autogérées), formule¹⁰ qui s'inscrit dans le processus de désengagement de l'État. La SODECOTON se verra contrainte de faire des économies et de réduire de moitié ses effectifs d'encadrement, de formation¹¹, d'animation et de vulgarisation agricole. Le souci de l'entreprise cotonnière sera de récupérer les "impayés" des crédits accordés aux planteurs. En effet, l'évolution récente a montré qu'un nombre croissant de dérives a affecté les Associations villageoises. Les caisses de ristournes qui servaient, entre autres, au remboursement des impayés ont vu, de ce fait, leurs réserves disparaître. La période était d'autant plus propice à l'endettement que le prix du coton commençait à baisser, de 145 frs en 1988, le kg passe à 84,4 frs en 1992. Le revenu net au planteur atteint de nouveau 40 525 frs CFA sur un 1/2 ha en 1993. De même le cours des ristournes entamait sa chute : 3 frs le kg en 1990, 2 frs le kg en 1991 et enfin 1,75 frs le kg en 1992.

L'Association ne s'est pas transformée en groupe solidaire susceptible de cautionner la solvabilité des paysans. Un nouveau procédé est expérimenté à partir de 1993 et consiste à demander aux planteurs de se porter garants en groupes restreints afin que la chasse aux mauvais payeurs soit rapprochée et nominative (ce groupe sera aussi la condition pour accorder les crédits aux intrants). Un système de délation apparaît où la confiance entre les planteurs se réduit aux liens familiaux, ethniques et aux solvabilités immédiates. Les mauvais payeurs seront nommés et dénoncés à la SODECOTON à l'aide des chefs coutumiers via quelques notables et chefs de quartier. La mise au travail des populations migrantes connaît une précarisation grandissante qui appelle un surcroît de contrôle de la part des autorités autochtones. Si la SODECOTON jouait parfois le rôle d'arbitre, aujourd'hui en revanche elle tend à remettre dans les mains des chefs coutumiers le pouvoir de s'immiscer dans les affaires des associations. Avec le retrait économique de l'État, le migrant se trouve dans un *no man's land* incertain.

⁹cf. Boutinot, L., 1994, "Les pouvoirs villageois dans la problématique cotonnière au Nord Cameroun", in *Cahier du GEMDEV*, N°21, Paris septembre 1994, pp. 185 à 203.

¹⁰Elles sont au nombre de 7 en 1986/1987 et de 458 en 1990/1991. La même année, le nombre total des AVP et AVA confondues s'élève à 989 et regroupent 195 000 planteurs. Elles commercialisent 92,1 % de la production totale en 1992/1993.

¹¹les aides de la Banque Mondiale pour les programmes d'alphabétisation aux planteurs seront stoppées en 1988.

Une certaine récurrence

Aussi loin que l'on remonte l'histoire, le païen d'hier que représente aujourd'hui le migrant n'a pas eu de réelle position sécuritaire sur l'échiquier géopolitique du Nord du Cameroun. De nombreux auteurs s'accordent pour attester l'ancienneté des populations païennes dans la région¹² Toutefois la force des cavaleries peul et l'élan que leur confère la déclaration du Jihad islamique par Ousman Dan Fodio en 1802 feront d'eux de redoutables conquérants devant lesquels les Kirdi¹³ seront contraints de se réfugier dans les zones ingrates (montagnes, terres marécageuses ou inondables) ou de se soumettre. Ce Jihad autorisa un formidable mouvement de populations non seulement par l'asservissement et la mise au travail des groupes païens au profit des lamidats, mais aussi parce que les Foulbé n'avaient pas de limites géographiques à leurs conquêtes¹⁴ Ainsi, "vers la fin du XIX^{ème} siècle le territoire qui échet aux Foulbé couvrait environ 102 000 square miles, et une population d'environ 1 500 000 habitants"¹⁵.

Si le pouvoir des Foulbé était à son déclin à la veille de la colonisation (oppositions internes, soulèvements madhistes, affaiblissement dans la foi et la solidarité guerrière), cette dernière contribua à reconsolider leur hégémonie. Après une période de "pacification" classique du territoire (1919-1939), les français mettront en place une administration civile qui oscillera entre deux modes de gestion : l'administration directe et "l'indirect rule" à l'anglaise, dont l'empirisme n'était pas exempt d'ambiguïtés. L'administration reconnaissait aux Lamibé l'autorité sur leurs sujets et un rôle de relais administratif et policier, en même temps qu'elle maintenait sous surveillance les plus puissants d'entre eux¹⁶

Rappelons qu'à partir de la conférence de Brazzaville la politique coloniale commençait à se préoccuper de la place et du rôle de l'Islam dans l'évolution politique intérieure de ses colonies. Il convenait d'extraire les peuples païens du joug des Foulbé et de les incorporer dans un système d'administration directe. Entre 1922 et 1960 vont se créer environ une cinquantaine de groupements de populations animistes placés sous administration directe¹⁷ Ainsi le nord Cameroun comptait, en 1962, 31¹⁸ lamidats contre 50¹⁹ environ à la veille de la conquête coloniale.

Mais l'émancipation des groupes animistes souffrait d'un manque de chefs scolarisés susceptibles de faire fonction d'auxiliaires de l'administration. Ces derniers restaient en grande partie des anciens maccubé (ou esclaves) islamisés aux dépens des chefs animistes qu'ils suppléaient ou qu'ils remplaçaient à la tête des cantons. Et si l'émergence de groupements animistes a réduit les territoires des lamidats, elle n'a pas attenté à la fonction du Lamido. Au contraire l'organisation sociale et politique hiérarchisée des lamidats répondait précisément à la nécessité coloniale de centralisation administrative et politique. Cette évolution se poursuivra après les indépendances et l'islamisation; plus précisément la "foulbéisation" des chefferies animistes se fera progressivement jusqu'aux années 1980. Par ailleurs dès la fin de la seconde guerre mondiale, les effectifs (en majorité militaire) des colonisateurs, s'étoffent de civils et de missionnaires religieux.

¹²Lire Seignobos, C., 1982, *Nord Cameroun. Montagnes et hautes terres.*, Eds. Parenthèses, Roquevaire, France; Marliac, A., 1982, *Recherches ethno-archéologiques au Diamaré (Cameroun septentrional)*, Eds. ORSTOM, Coll. Travaux et Documents, n°151, Paris.

¹³Le terme kirdi (plur. Kirdaï ou Kirdaïa) d'origine baguirmienne signifie "noir fétichiste du sud du Baguirmi, païen". D'après G. Bruel, 1935, *La France Équatoriale africaine*, Paris, Larose, p 269.

¹⁴Njeuma, M.Z.(ss.dir.), 1989, *Histoire du Cameroun (XIX^{ème} et début XX^{ème})*, Paris, L'harmattan, p 36.

¹⁵ 102 000 square miles équivalent environ à 261 120 km².

¹⁶Abwa, D., "Le système administratif français dans le lamidat de N'Gaoundéré de 1915 à 1945", in M.Z. Njeuma, op. cit., p 205.

¹⁷Beauvillain, A., 1989, *Nord Cameroun. Crises et peuplement*, Ed. auteur, Coutances, pp. 386 à 398.

¹⁸Mohammadou, E., *Les royaumes Foulbé du Foubina*, ILCAA, Tokyo, 1983, p 13.

¹⁹Njeuma, M.Z., op. cit., p 17.

Puis les années 1950 se distinguent par une volonté de promouvoir la mise en valeur économique de la région. Les sociétés païennes composent un réservoir de main d'œuvre et leur "apprivoisement" devient un souci économique pour le colonisateur. L'entreprise cotonnière, alors Compagnie Française pour le développement des Textiles, (CFDT) apparaît au Nord Cameroun (1952). Les sociétés païennes, notamment celles des plaines et des rives du Logone bénéficient alors de programmes de formation et de vulgarisation agricoles, auxquelles viennent s'adjoindre l'extension de la scolarisation et l'évangélisation chrétienne. Ces agriculteurs (paysans pilotes) permettent pendant vingt ans une importante production cotonnière. En 1969, la CFDT détient les records de sa production dans la région avec 91 000 t de coton et la quatrième place dans les produits d'exportation du pays²⁰

Au début des années 1970, les sécheresses menacent la province de l'Extrême-Nord et s'amorce alors une inversion géographique des performances cotonnières. La vallée de la Bénoué représente le nouveau potentiel de production, les paysans migrent et la CFDT se transforme en 1974 en société nationale de développement, la SODECOTON. Si les planteurs de coton travaillaient jusque là dans leurs régions traditionnelles, désormais ils vont, en migrant, se dissocier de leur milieu d'origine, posant de façon nouvelle, la question de leur reproduction sociale.

De la reproduction sociale du migrant

Dans la topographie des lieux d'accueil les appartenances ethniques sont distinctement marquées, les quartiers sont guiziga, moundang, guidar, toupouri, etc. Cette configuration provient davantage de l'initiative des sociétés d'encadrement et des autorités coutumières ou bien d'un certain atavisme de part et d'autre, que d'un choix délibéré et conscient des intéressés.

Chaque quartier de migrants est représenté par un chef (*djaoro*) de l'ethnie concernée. Ce dernier fait office de chef de terre, lequel, dans la plupart des cas, est resté au village d'origine. Aussi, hormis quelques anciens qui pratiquent de manière confidentielle les rites et pratiques animistes liées à la terre (semences et récoltes sur les champs de vivrier) la relation du migrant à son exploitation agricole, notamment cotonnière, participe officiellement d'un rapport capitaliste, chrétien et désacralisé au sol.

Les structures familiales des populations migrantes restent pour un tiers (32,5 %) des familles "étendues", quand bien même les migrants sont souvent des cadets qui, n'ayant pas eu accès à l'héritage des terres, sont partis fonder un foyer. Mais les besoins en main d'œuvre pour la production cotonnière permettent un certain continuum familial dans la migration. Les femmes sont aussi une main-d'œuvre nécessaire aux plantations cotonnières et, malgré un fort taux de christianisation chez les migrants (47,24 % de catholiques et 28,14 % de protestants) les mariages polygames sont fréquents (2/3 des hommes mariés)²¹ .

Les populations migrantes demeurent endogames au sein de leur ethnie. D'après nos enquêtes, 87 % des épouses appartiennent à la même ethnie que leur mari. On constate une certaine ouverture par rapport à la génération précédente²²; à considérer néanmoins avec prudence puisque, lorsque l'ethnie de la femme diffère, elle demeure toujours proche de celle

²⁰Decquecker, J., 1982, "Cultures industrielles et cultures vivrières en Afrique occidentale : exemple, le coton" in *Afrique contemporaine*, n° 120, Mars-avril 1982.

²¹Ces chiffres proviennent de nos enquêtes effectuées sur 20 % de la population migrante de Touroua et sur 10 % de celle de Ngong en 1992. Boutinot, L., 1994, "Le migrant et son double. Migration, ethnie et religion au Nord Cameroun", Thèse de doctorat, IEDES, Paris, p 184.

²²D'après Podlewski, A.M., 1966, "La dynamique des principales populations du nord du Cameroun", Eds ORSTOM, *Cahiers série sciences humaines*, Vol II, N°4, Paris, p 183. Le taux d'endogamie était d'environ 95 %.

du mari . De surcroît, dans 65 % des cas, les migrants enquêtés retournent au village d'origine pour se marier.

Mais l'endogamie relative de ces derniers trouve son corollaire dans celle des populations autochtones. Et l'inscription religieuse y a son importance. Les Haoussa et les Bornouan mais surtout les Foulbé ne donneront leur fille à marier qu'aux seuls musulmans, d'origine de préférence. De plus le prosélytisme n'a jamais été une caractéristique des Foulbé du Nord Cameroun; au contraire d'aucuns y verraient même une certaine "confiscation" de l'Islam à leur profit.²³ Cette confiscation leur confère l'exclusivité d'une citoyenneté sur leur territoire et préserve leur statut local de dominants. Les populations migrantes, en position subalterne, sont maintenues à distance à la culture des Foulbé. Cette mise à distance relègue les droits des migrants dans la sphère de l'État (notamment en matière de justice) qui, elle-même, s'en remet au pouvoir traditionnel. Le migrant reste dans un no man's land incivique dont l'enjeu se lit sur le champ politique.

Migration, ethnie, religion et institutions politiques

Les migrations s'inscrivent dans les divisions administratives héritées de la colonisation et inchangées depuis. Les procédures d'appropriation et les définitions des domaines fonciers, même remaniées à plusieurs reprises (en 1963, 1974, 1977 et 1979) laissent toujours un vide juridique quant au droit coutumier. Aussi, ce dernier domine-t-il dans le monde rural²⁴.

L'agriculture de rente engendre une forte extension des surfaces cultivées au détriment du monde pastoral. Ce dernier s'est transformé au cours des dernières décennies. Le cheptel a augmenté sans modification notable dans le système d'élevage et la situation économique des éleveurs ne s'améliore pas (baisse des prix du bétail, augmentation de ceux des produits vétérinaires et des compléments alimentaires). Les parcours de transhumance se sont considérablement rétrécis à l'Extrême Nord et s'étendent eux aussi vers la vallée de la Bénoué où le nombre de bovins par habitant est déjà assez élevé²⁵. De plus la proximité de la ville de Garoua où nombre de fonctionnaires et de notables locaux ont capitalisé une part de leurs revenus dans l'élevage, y augmente encore les densités animales et partant, les conflits avec les agriculteurs. Toutefois les relations entre éleveurs et agriculteurs ne sont pas légiférées mais laissées au bon vouloir des rapports de forces locaux dominés par les grands éleveurs que sont les Lamibé.

Or, avec le désengagement de l'État, les pouvoirs villageois se modifient. D'un côté une certaine élite migrante (*djaoro*, grands producteurs, catéchistes) est incorporée au sein de l'organisation politique locale; de l'autre, la fraction la plus prolétarisée et insécurisée des migrants (notamment les tchadiens et nigériens vulnérables par leur situation en regard de l'administration) est utilisée dans la mise en place de nouvelles milices privées du Lamido. Ces dernières sont réapparues suite à la recrudescence de violences sociales (coupeurs de route) nées de la conjoncture économique. Au milieu, la masse des migrants qui vit une précarisation économique de sa situation à travers l'évolution de l'organisation du travail cotonnier et une mise à distance d'avec la culture dominante autochtone dans un repli ethnique et religieux²⁶, que l'incorporation d'une élite entretient. Ainsi, en face d'une conception intégrée de l'ethnie et de la religion chez les Foulbé, se réactive une globalisation

²³Lacroix, P F, 1966, "L'islam peul de l'Adamaoua", in *Islam in tropical Africa*, I.M Lewis(ss.dir.), London, p 402.

²⁴Cf. *IIème Plan quinquennal*, Ministère des Affaires économiques et du Plan. Yaoundé, Juillet 1966/Juin 1967, p 75. et S.N'Doumbé Manga ,ss.dir., op. cit., p. 62.

²⁵ cf. Dugué, P., et al., 1994, *Diversité et zonage des situations agricoles et pastorales de la zone cotonnière du Nord Cameroun.*, IRA/IRZV/Ministère de la Recherche/ Projet Garoua/ Cirad, Cameroun, p 61 et Fréchou, H., 1984, *Le Nord du Cameroun. Des hommes, une région*, ORSTOM Coll. Mémoires n°102, Paris, p 402.

²⁶Même si la situation des communautés chrétiennes n'est pas suffisamment unifiée et normalisée dans la région pour détenir un poids politique.

de l'identité du non-peul et non-musulman, sous le terme ancien de "Kirdi". La notion de "kirditude" a en effet progressé notamment à la veille des élections législatives et présidentielles de 1992²⁷.

On peut dire ici, avec E. Todd, que l'idéologie multiculturaliste a un caractère fonctionnel qui "conduit les élites du groupe paria à revendiquer elles-mêmes les différences et fait ainsi baisser le coût social de la ségrégation"²⁸. Elle empêche par là même la possibilité pour les migrants de sortir de leur statut incertain et entretient de la sorte une mobilité continuelle dans la migration. Pis, elle permettrait même au Nord Cameroun de justifier la mise à distance du migrant, limitant en aval toute alliance politique avec l'autochtone musulman opposant au pouvoir. Le spectre du coup d'État manqué de 1984 plane toujours dans les mémoires.

Mais l'avènement du multipartisme va mettre en évidence l'autonomie du politique par rapport au territoire masquée jusque là par le statut indéfini du migrant. En effet, les élections de 1992 ont donné à voir non seulement l'emprise de l'ex-parti unique sur l'État²⁹, mais aussi la violence de cette emprise. L'idéologie multiculturaliste entretenue à la veille des élections présidentielles dans la notion de "kirditude", ainsi qu'une certaine instrumentalisation de la migration³⁰ (intimidations, expulsions des opposants au régime) dans le vote, ont contribué à remettre en cause le Lamido en tant que commandant des Foulbé et auxiliaire de l'administration d'État.

Le Lamido, au cœur de la contradiction de deux modes de gestion des hommes, suscite, chez ses sujets autochtones, un certain discrédit dans son rôle de leader politique traditionnel en révélant son appartenance à l'ex-parti unique réélu. A défaut d'un chef politique, les Foulbé y ont vu un Lamido politisé rallié par "choix" et non par fonction administrative. En s'appropriant le vote des migrants, le Lamido n'a-t-il pas touché, aux yeux de ses sujets foulbé, à un des éléments traditionnels fondateurs de l'identité de ces derniers, à savoir le lien entre politique et territoire ? Reste alors le champ du religieux, dernier élément intégrateur par excellence dans la tradition socio-politique des Foulbé pour requestionner le Lamido en tant que garant de leur institution politique, de la spécificité de leur citoyenneté et de leur identité collective³¹. L'influence du Nord Nigéria en la matière n'est pas négligeable et présente une évolution en ce sens déjà amorcée³².

La cause musulmane ne serait-elle pas, ici, une référence mobilisatrice réactivée à partir des failles d'un territoire en mal de légitimation institutionnelle ?

²⁷ Le représentant du Mouvement pour la défense de la République (MDR) mouvement dit d'opposition revendiquait cette notion de kirditude. Dans l'opposition avant les élections législatives, il s'est rallié au RDPC, parti au pouvoir, immédiatement après, permettant, avec ses 8 députés élus, de le maintenir dans la majorité.

²⁸Todd, E., 1994, *Le destin des immigrants*, Paris, Seuil, p 101.

²⁹Et "une certaine remise en cause du degré d'étatisation en découle tout naturellement". Salès, A., 1991, "Privé, public et société civile" in *La recomposition du politique*, L. Maheu et A. Salès (ss.dir.), Eds. L'Harmattan et Presses universitaires de Montréal, p 45.

³⁰Les villages de nos enquêtes ont été promus aux rangs de district et de sous-préfecture à la suite des élections présidentielles.

³¹cf. Freund, J., 1987, *Politique et impolitique*, Eds. Sirey, p 127.

³² Coulon, C., 1993, "Les itinéraires de l'islam au Nord Nigéria", in J.F Bayart ss.dir., *Religion et modernité politique*, Eds. Karthala, Paris, p 52.